

Le marais de la Vanne

Le marais de Villemaur qui s'étend sur une superficie de 22 hectares est inscrit depuis 1991 à l'inventaire des zones naturelles d'intérêt écologiques, faunistiques et floristiques. Il est un des derniers vestiges des tourbières qui enserraient autrefois la Vallée de la Vanne. C'est un refuge d'espèces végétales et animales en voie d'extinction. Passé le rideau d'aulnes et de frênes, s'ouvre une vaste roselière parsemée de bouleaux. A proximité de la rivière, la pâture devient plus humide et les roseaux laissent place aux touffes de laïches, des plantes à fleurs coupantes.





Contact

Adresse : Conservatoire Naturel de
Champagne Ardenne
10190 Aix-Villemaur-Pâlis
Téléphone : +33 (0)3 25 80 50 50

